

GENIUS Consulting

ETUDE DE BASE
PROJET ESPOIR POUR “L’INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES
FEMMES/FILLES DES CAEF”

Zone d’intervention

Conakry (Kaloum et Cameroun) et Mamou

Préparation:

Maka Barry, Consultant principal, Coordinateur de l’étude

Dr Mamadou Oury Diallo, Assistant Coordinateur et Spécialiste Suivi et Evaluation

Lansana CAMARA, Spécialiste Statistiques et Démographie

Conakry, 12 Mai 2022

TABLE DES MATIERES

Page 3	I- Résumé Exécutif
Page 6	II- Contexte et justification
Page 6	III- Description du projet
Page 6	3.1 Objectif général
Page 7	3.2 Résultat attendu
Page 7	IV- Objectifs et indicateurs de l'étude
Page 7	4.1 Objectif
Page 7	4.2 Indicateurs du projet
Page 8	V- Méthodologie
Page 9	VI- Résultats
Page 9	6.1 Résultats quantitatifs
Page 9	6.1.1 Zone d'étude et types d'information clés
Page 9	6.1.1.1 Zones d'étude
Page 9	6.1.1.2 Types d'informateurs clés
Page 9	6.1.2 Caractéristiques individuelles et membres du ménage
Page 9	6.1.2.1 Composition des membres du ménage
Page 10	6.1.2.2 Taille des ménages
Page 11	6.1.3 Ce dont dispose le ménage
Page 11	6.1.4 Caractéristiques sociaux-démographique des apprenantes
Page 11	6.1.4.1 Age moyen des apprenantes
Page 12	6.1.4.2 Niveau d'instruction des apprenantes
Page 12	6.1.4.3 Situation matrimonial des apprenantes
Page 13	6.1.4.4 Activités les plus pratiquées par les jeunes
Page 14	6.1.4.5 Apprenantes en situation d'AGR
Page 14	6.1.4.6 Type d'AGR des apprenantes
Page 14	6.1.5 Activités des apprenantes
Page 14	6.1.5.1 Adhésion aux AGR
Page 15	6.1.5.2 Financement du démarrage des AGR
Page 16	6.1.5.3 Accès au préfinancement
Page 16	6.1.5.4 Connaissance des IMF
Page 16	6.1.5.5 Détention d'un compte bancaire
Page 17	6.1.5.6 Renforcement des capacités des apprenantes
Page 17	6.1.5.7 Développement des affaires chez les apprenantes
Page 18	6.1.5.8 Situation des apprenantes et de leur groupement
Page 20	6.1.5.9 Existence d'opportunités pour les apprenantes
Page 21	6.2 Résultats qualitatifs

Page 21	6.2.1 Répartition des rôles et responsabilités vu sous l'angle de la perception
Page 22	6.2.2 Répartition des tâches vu sur le prisme de la réalité
Page 22	6.2.3 Répartition des tâches vu sur le prisme des attentes
Page 23	6.2.4 Accès aux ressources et services
Page 23	6.2.5 Contrôle des ressources et services
Page 24	6.2.6 Obstacle pour l'accès des femmes aux ressources
Page 24	6.2.7 Participation des femmes en termes de prise de décision
Page 25	6.2.8 Participation des femmes en termes d'influence
Page 25	6.2.9 Besoins sexospécifiques
Page 25	6.2.10 Situation du handicap
Page 25	6.2.11 Changements souhaités en termes de dynamique de pouvoir
Page 26	6.3 L'avis des partenaires
Page 27	6.3.1 Les partenaires étatiques
Page 27	6.3.2 Les partenaires technique et financier
Page 27	6.3.2.1 Les partenaires au développement
Page 27	6.3.2.2 Les institutions de microfinance
Page 28	VII- Conclusions et Recommandations
Page 28	7.1 Analyse des données qualitatives
Page 28	7.2 Analyse des données quantitatives
Page 29	7.3. Consultation des partenaires
Page 29	VIII- Annexes

I. REXUME EXECUTIF

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet ESPOIR pour l'Appui à l'initiation à l'entrepreneuriat et à la structuration des apprenantes des Centres d'Autonomisation des Femmes de Kaloum-Cameroun-Mamou exécuté par CARE et financé par l'Agence Belge de Développement-ENABEL et sera exécuté en partenariat avec AID, et la DGCAEF. S'il est évident que les résultats de l'étude serviront à mesurer l'impact du projet, il convient de rappeler que l'objectif de cette étude est de recueillir dans la zone du projet, des données fiables permettant de déterminer la situation de référence dans les communautés ciblées au démarrage du projet ESPOIR afin de pouvoir apprécier les changements produits au terme de sa mise en œuvre contractuelle.

Les apprenantes bénéficiaires directes des CAEF et leurs chefs de ménages, les populations (hommes et femmes) bénéficiaires indirects et les partenaires de mise en œuvre ont constitué les principales cibles de l'étude qui a été réalisée en avril 2022. L'étude a démarré avec la conception des outils de collecte, puis a suivi la formation des agents de collecte, y compris leurs superviseurs ; ensuite la collecte à proprement dire des données quantitatives et qualitatives dans les régions de Mamou et Conakry (Kaloum et Dixinn).

En termes d'approche méthodologique, la mission tire ses constats des entretiens approfondis individuels et de ménages, et auprès de plusieurs groupes de discussion au sein des communautés ciblées (des groupes hommes et femmes dont des groupes homogènes d'adultes et des jeunes) avec les différents partenaires ; en termes d'entretiens individuels et de ménages les enquêtes ont touché 195 personnes (dont 117 apprenantes et 96 chefs/cheffes de ménages).

Constats et Recommandations :

L'étude a posé un ensemble de constats dont certains sont valables pour l'ensemble du projet et d'autres seulement pour des activités précises ; au regard des résultats globaux de type qualitatif, l'analyse a permis de relever les écarts dans les connaissances, attitudes et pratiques des cibles par rapport à l'autonomisation des apprenantes des CAEF dans la zone du projet. Le niveau de référence des indicateurs du projet montre à suffisance la nécessité d'intervenir pour améliorer les déterminants de l'offre (accès et qualité) et la demande des services y compris l'environnement socio-économique pour inverser la dynamique de pouvoir en matière d'égalité du genre.

- **Constats issus du volet quantitatif de l'étude :**

Les chefs de ménages des apprenantes du CAEF ont en général un niveau d'instruction variant entre sans niveau (25%), secondaire (33%) et universitaire (28%) ; la majorité des apprenantes enquêtées dans les CAEF (95%) sont soit sans niveau d'instruction, du niveau primaire ou secondaire ; c'est seulement 4% qui ont un niveau universitaire et 1% a une formation professionnelle. En termes de perception sur les activités les plus pratiquées dans les communautés des apprenantes enquêtées dans les CAEF, elle varie d'une région à une autre ;

cependant les tendances montrent que les commerçants, les ouvriers, et les hommes/femmes au foyer et Etude (Etudiant, lycéen) sont les occupations principales chez les jeunes.

En général, la majorité des apprenantes pratique une activité génératrice de revenu (64%) ; toutefois elles sont moins nombreuses à Conakry particulièrement chez les résidentes Matam. Les disparités dans les filières d'AGR pratiquées se ressentent d'une région à l'autre ; les apprenantes de Conakry, pratiquent la teinture (38%), la Coiffure ou la Couture (27%) et le Commerce (25%) ; tandis qu'à Mamou, elles font la Coiffure ou la Couture à 93%, quand seulement 7% qui pratiquent le Commerce. En termes de financement du démarrage des AGR, parmi les apprenantes cela a été financé par la tontine à 67%, les fonds propres à 33% à Conakry ; on a 63% d'aide familiale contre 26% de fonds propres.

Les apprenantes en coopératives, déclarent que leurs dépenses sont orientées essentiellement sur les soins de santé, la nourriture, l'habillement et la scolarisation des enfants, ainsi que le loyer et les frais de déplacement. En termes d'existence d'opportunités d'AGR dans les communautés des apprenantes, à Conakry, un tiers des apprenantes pense qu'il existe des opportunités dans leurs communautés ; alors qu'à Mamou, seulement 21% le confirment. Les principales opportunités sont l'agrobusiness, la couture, la coiffure, le perlage, la teinture, la saponification, le commerce, et la restauration ; y compris l'existence d'IMF et de partenaires donateurs.

- **Constats sur le volet qualitatif de l'étude – niveau bénéficiaire :**

L'étude sur la dimension genre et inclusion a permis de réaliser les interviews auprès de groupes de discussions de jeunes et adultes (homme et femme) ; l'analyse a porté sur (i) les rôles et responsabilités ; (ii) l'accès et le contrôle des ressources ; (iii) la participation aux prises de décision ; et (vi) les besoins et intérêts de la femme et de l'homme. Les résultats ont montré que les opinions/perceptions des interviewees varient selon le groupe d'âge ainsi que le sexe. En général, il a été constaté l'influence des pesanteurs socioculturelles sur l'offre et la demande des services pour l'autonomisation de la femme/filles. L'inégalité des rôles/responsabilités et de la répartition du travail, le faible accès aux ressources, et leurs contrôles, la faible participation de la femme aux prises de décisions (au sein du foyer et de la communauté) et la faible complémentarité de deux sexes dans le travail sont les goulots qui ont permis à l'équipe de formuler des recommandations.

- **Constats issus du volet qualitatif de l'étude – niveau partenaire :**

Les résultats montrent que les actions des partenaires étatiques et municipalités sont essentiellement financées par les partenaires au développement ; donc, selon eux, l'état n'alloue pas suffisamment de ressources à l'inclusion socioéconomique des femmes ; et qu'il y a un gap énorme en termes de renforcement des capacités ; aussi nous relevons que l'offre de service des partenaires techniques et financiers, couplée aux efforts de l'état sont insuffisants face à la demande en termes de services d'inclusion et d'autonomisation des femmes ; et sur la reddition des comptes, on pourra faire mieux.

Sur le volet qualitatif, les recommandations sont :

- Promouvoir l'égalité de genre et l'insertion socioéconomique des femmes travers le développement des AGR, la création et l'accompagnement de coopératives ;
- Améliorer la connaissance des populations sur les droits des femmes, l'égalité du genre par la mobilisation sociale et l'IEC ;
- Favoriser la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour le changement de comportement avec l'implication des élus locaux et autorités à tous les niveaux ;
- Favoriser la mise en œuvre des politiques nationales qui contribuent à renforcer la position sociale de la femme en termes d'accès et contrôle de ressource, en termes de participation/influence aux/des décisions.

Sur le volet quantitatif, il s'agira de :

- Encourager les apprenantes à s'organiser en coopératives au sein de leurs communautés ;
- Assister les apprenantes à formaliser les coopératives bien structurées et organisées ;
- Renforcer les connaissances des apprenantes sur l'existence des IMF ;
- Encourager les apprenantes organisées dans les coopératives à recourir aux emprunts bancaires pour le financement de leurs AGR ;
- Organiser des sessions de formation entrepreneuriale en faveur des apprenantes ;
- Assister les apprenantes à élaborer un plan d'affaire pour leurs coopératives ;
- Encourager le développement des AGR dans les coopératives des apprenantes ;
- Favoriser l'utilisation des NTIC dans les activités des coopératives des apprenantes ;
- Réaliser une évaluation de fin projet pour apprécier l'impact du projet en termes d'évolution des indicateurs de base.

Auprès des différents partenaires du projet, nous recommandons de :

- Intensifier le plaidoyer au niveau national pour allouer plus de ressources pour les questions d'insertion socioéconomiques et d'autonomisation des femmes ;
- Influencer les partenaires au développement afin d'allouer plus de financements sur l'insertion socioéconomique des femmes et l'inclusion financière ;
- Contacter les IMF pour prendre leurs différents produits en termes d'inclusion financière.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En dépit de ressources naturelles importantes (un tiers des réserves mondiales pour la bauxite, des gisements d'or, du diamant, du minerai de fer, etc.) qui font de la Guinée l'un des pays d'Afrique potentiellement les plus riches, avec un potentiel agricole élevé, (terres cultivables : 6,2 millions d'hectares dont 25% exploités annuellement), il existe peu d'opportunités économiques notamment pour les jeunes et les femmes des zones rurales et périurbaines nonobstant leur volonté et leurs forces de travail. Afin d'accélérer la transformation de l'économie Guinéenne et de réduire les inégalités pour mieux répartir la richesse, le Gouvernement Guinéen a adopté dès 2016 un Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). Le Ministère de la promotion des femmes, de l'enfant et des personnes vulnérables lutte contre les inégalités sociales en faisant la promotion d'une gouvernance inclusive et égalitaire entre les sexes (homme et femme) ; malgré, les efforts consentis, la situation de la femme en Guinée reste cependant insatisfaisante.

Le diagnostic opérationnel et organisationnel des CAEF réalisé au début de l'année 2021 par ENABEL révèle les assertions suivantes : l'impact positif des activités des CAEF sur les bénéficiaires et leurs communautés à travers l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages, l'accès au revenu, l'accès à l'éducation et à l'emploi ; Les apprenantes sorties de certains CAEF ont créé des Groupements d'Intérêt Economiques qui emploient aujourd'hui de nombreuses femmes qui viennent en appui aux CAEF ; Les filières les plus porteuses au sein des sept (7) filières pratiquées (Teinture, Couture Mode/design, Art culinaire, Agroalimentaire, Coiffure, Broderie et Saponification) par les CAEF et les obstacles à leur développement qui sont entre autres : l'accès aux intrants et aux équipements de formation . Globalement, les femmes et les filles interviennent dans de nombreux secteurs, mais le plus grand nombre travaille dans le secteur tertiaire et surtout dans l'informel. Dans ce secteur une grande proportion de femmes surtout des jeunes filles font le choix de la formation professionnelle. Cette formation est assurée par les Centres d'Autonomisation Féminin placés sous la supervision directe de la Direction Générale de la CAEF. Malheureusement, au terme de cette formation, ces dernières restent confrontées à un accès limité aux financements, à une insuffisance de soutien familial et surtout à une absence de réseaux de contact, en plus d'un manque criard de structuration et de formalisation. Les constats ci-haut notés constituent les éléments de base justifiant ce projet qui vise globalement à l'insertion socio-économique des femmes/filles des centres d'autonomisation de Kaloum, de Cameroun (zone Conakry) et de Mamou pour la phase pilote.

III. DESCRIPTION DU PROJET

3.1 L'OBJECTIF GENERAL du projet est de contribuer à l'insertion socio-économique des femmes/filles des centres d'autonomisation de Kaloum, de Cameroun (zone Conakry) et de Mamou pour la phase pilote.

De façon spécifique, il s'agit d'élaborer et de mettre en place un parcours de formation et d'accompagnement pour 300 femmes membres des CAEF de Kaloum, Cameroun et Mamou, dans les filières teinture, couture, mode/design, art culinaire, agroalimentaire et coiffure.

3.2 LES RESULTATS ATTENDUS sont les suivants :

- 1) Les capacités d'au moins 300 apprenantes sont renforcées en matière de culture entrepreneuriale, gestion de PME et usage de NTIC ;
- 2) Au moins 30 coopératives simplifiées sont créées et fonctionnelles (produire et vendre) en lien avec les filières : teinture, couture, mode/design, art culinaire, agroalimentaire et coiffure ;
- 3) Une facilitation d'accès au financement et au marché est assurée pour au moins 80% des coopératives créées ;
- 4) La capitalisation des acquis et leçons apprises du projet pilote est documentée.

Les Actions prévues : pour l'atteinte des objectifs, CARE va réaliser les activités suivantes :

- Le renforcement des capacités d'au moins 300 apprenantes en matière de culture entrepreneuriale, gestion d'entreprise et usage de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- La structuration des 300 apprenantes en coopératives simplifiées en lien avec les filières ciblées ;
- La facilitation de l'accès au financement et au marché pour au moins 80% des coopératives constituées ;
- La capitalisation des acquis et des leçons apprises du projet pilote

IV. OBJECTIFS ET INDICATEURS DE L'ETUDE

4.1 OBJECTIFS :

L'objectif de cette étude est de déterminer la situation de référence dans les communautés ciblées avant l'intervention du projet afin que les changements puissent être mesurés après les 18 mois de mise en œuvre, en utilisant la même approche ; la présente étude de référence permet donc d'évaluer les indicateurs du projet, et de questionner les points suivants :

- 1) Le mode de recrutement des apprenantes ;
- 2) Le choix des filières dans les CAEF par rapport aux besoins des populations sur les marchés ;
- 3) Le mode d'apprentissage et les besoins des apprenantes ;
- 4) La culture entrepreneuriale, l'usage des NTIC ;
- 5) La situation des coopératives dans les filières : teinture, couture, mode/design, art culinaire, agroalimentaire et coiffure dans les zones du projet ;
- 6) Les possibilités d'accès aux financements et au marché par les coopératives existantes.

4.2 INDICATEURS DU PROJET :

- Nombre d'apprenantes qui évoluent de manière satisfaisante dans une coopérative et qui utilisent les NTIC comme moyens de promotion et de vente de leurs produits (si référence 300 apprenantes)
- Nombre de coopératives simplifiées créées et fonctionnelles qui produisent et vendent en lien avec leurs filières teinture, couture, mode/design, art culinaire, agroalimentaire et coiffure (si référence 30 coopératives)
- % de coopératives créées qui ont accès au financement alternatif à travers l'approche épargne et crédit constitué par le groupe ou auprès des IMF de leur localité (si référence 80% des coopératives créées)

- % de coopératives créées qui ont signé des contrats d’approvisionnement en intrants avec les fournisseurs crédibles (si référence 80% des coopératives créées)

V. METHODOLOGIE

Lors de la réalisation de l’étude de base, nous nous sommes appuyés sur une équipe de six (6) enquêteurs et de trois (3) superviseurs à raison de trois (3) équipes de trois (3) personnes par commune ciblée ; une formation leur a été administrée en amont sur la méthodologie d’enquête et de remplissage des questionnaires ; le français et les langues locales ont été utilisées par les enquêteurs afin de faciliter la communication avec certains chefs de ménages et des apprenantes.

Les équipes se sont présentées aux autorités locales avant de procéder aux entretiens ; un accent a été mis sur la confidentialité et la sécurité des informations collectées y compris sur l’identité des personnes enquêtées. Les données collectées sous kobo toolbox à l’aide de tablettes digitales ont fait l’objet de validation, puis d’apurement lors de leur traitement ; cela a permis de garantir un niveau de qualité satisfaisant.

L’assurance qualité du processus était constante à toutes les étapes dès le démarrage de la consultation ; en effet des réunions de cadrage ont été organisées à plusieurs reprises avec CARE International et ENABEL

Population cible et Zone d’étude

L’étude a été réalisée dans les CAEF appuyés à Conakry et à Mamou. Ainsi, à Mamou 58 sur 35 filles et femmes ont été touchées, alors qu’à Conakry 137 personnes sur 117 ont été touchées, soit 195/152. Ainsi, l’échantillon total de 152 filles et femmes prévu pour l’enquête de base a été largement couvert par les enquêteurs dans les CAEF visités dans les différentes communes urbaines de la zone d’intervention du projet Espoir, il s’agit de Kaloum, Dixinn, Matam, Matoto, Ratoma dans Conakry et le chef-lieu de la ville de Mamou.

Ainsi, 11 chefs de ménage, 72 apprenantes et 54 apprenantes avec statut chef de ménage ont été touchés dans les CAEF et les foyers des apprenantes à Conakry. Alors qu’à Mamou, ils sont respectivement 7 chefs de ménage, 27 apprenantes et 24 apprenantes avec statut de chef de ménage qui ont fait l’objet d’enquête.

Echantillonnage et Taille des ménages

Une approche d’échantillonnage à plusieurs degrés a été privilégiée avec un niveau de confiance de 95% et une marge d’erreur de 5% ; le processus d’échantillonnage s’est fait selon les deux méthodes : quantitative et qualitative.

Pour garantir la qualité des données collectées par les enquêteurs, la taille de l’échantillon a été calculée avec la formule suivante : $n = \frac{Z^2 p(1-p)}{e^2}$; la taille moyenne du ménage a été calculée, il ressort des calculs que la taille moyenne des ménages de Conakry est de 6 personnes et de 8 à Mamou. Ce qui correspond aussi aux résultats du RGPH-2014.

VI. RESULTATS

6.1-RESULTATS QUANTITATIFS :

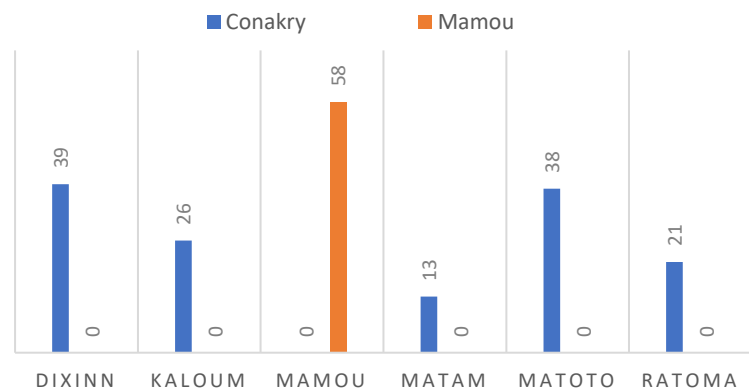
La présente section décrit la zone d'étude, les caractéristiques sociodémographiques des ménages, et des apprenantes ; elle nous donne aussi la situation des biens durables des ménages, et en outre elle décrit les connaissances, attitudes et pratiques des apprenantes en lien avec l'autonomisation économique des femmes.

6.1.1. ZONE D'ETUDE ET TYPE D'INFORMATEURS CLEFS

6.1.1.1. Zone d'étude

L'enquête, de type quantitatif, de l'étude base du projet "Espoir" a été réalisée dans les CAEF appuyés à Conakry et à Mamou. Ainsi, à Mamou 58 informateurs clés ont été touchés au total, alors qu'à Conakry nous avons 137 informateurs clés touchés, soit un total de 195 informateurs clés dont 117 apprenantes et 78 chefs de ménage. Les lieux de résidences pour les apprenantes étaient les communes urbaines

GRAPHIQUE.1: REPARTITION DES INFORMATEURS CLEFS PAR LIEU DE RESIDENCE / GOUVERNORAT



de Kaloum, Dixinn, Matam, Matoto, et Ratoma dans la région de Conakry, ainsi que la commune urbaine de Mamou dans la région administrative du même nom.

6.1.1.2. Types d'informateurs clés

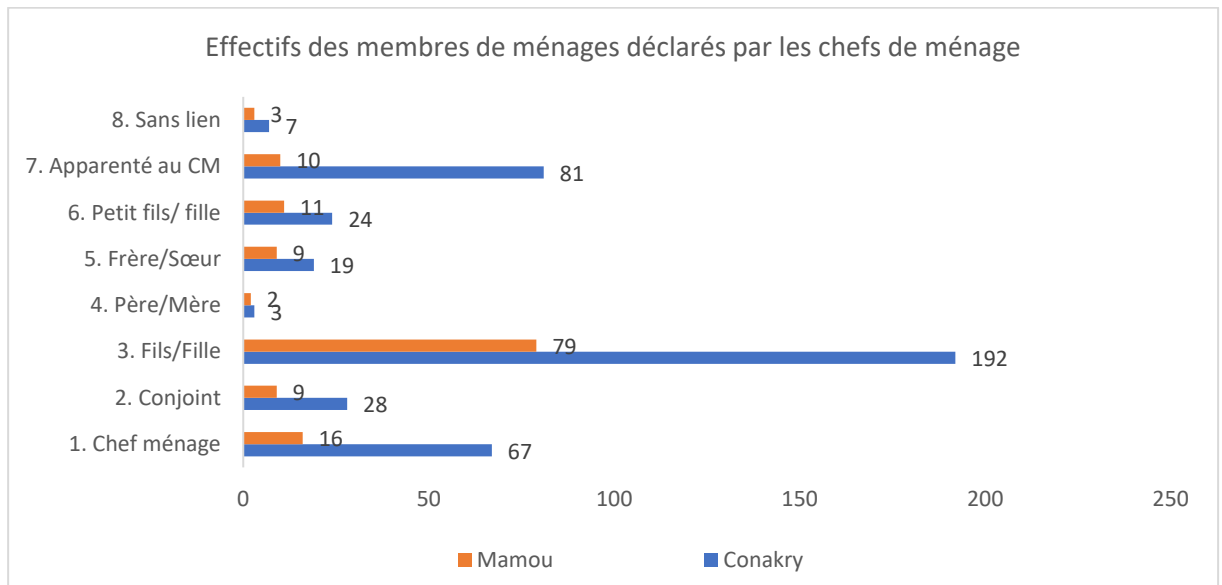
Lors de l'étude de base, nous avons pu toucher 78 chefs de ménage, et 117 apprenantes dont 18 d'entre elles avaient le statut de chef de ménage ; le tableau ci-dessous nous donne une répartition de ces informateurs clés par région et par statut.

Régions	1. Chef(fe) de ménage	2. Apprenante	3. Apprenante / Cheffe de ménage	TOTAL
Conakry	54	72	11	137
Mamou	24	27	7	58
Total	78	99	18	195

6.1.2. CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES DES MEMBRES DU MENAGE

6.1.2.1. Composition des membres du ménage

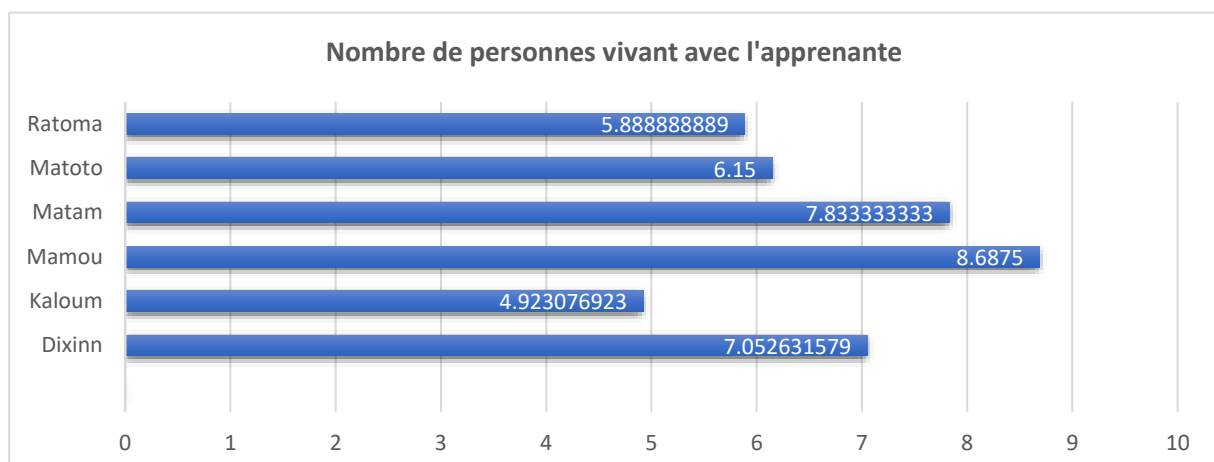
Un recensement exhaustif sur les membres de ménage a été fait par les enquêteurs ; cela a permis de dénombrer le nombre de personnes dans les ménages des filles et femmes rencontrées dans les CAEF. Ainsi les résultats donnent 560 personnes (dont 421 à Conakry) au total dans les 117 ménages dont 306 (dont 239 à Conakry) de sexe féminin ; ce qui conforte la statistique nationale du RGPH-2014 qui dénote une tendance féminisée des ménages en Guinée.



6.1.2.2. Taille des ménages :

Il ressort des résultats des calculs réalisés que la taille moyenne des ménages varie entre 6 personnes (Conakry) et 8 personnes (Mamou), ce qui confirme les tendances du Recensement Général des Populations et de l'Habitat. Les tableau et graphique ci-dessous donnent un aperçu sur la taille des ménages :

Sites	Q102. Lien de parenté :								Total	Taille Moyenne
	1. Chef ménage (CM)	2. Conjoint	3. Fils/Fille	4. Père/Mère	5. Frère /Sœur	6. Petit fils/ filles	7. Apparenté au CM	8. Sans lien		
Conakry	67	28	192	3	19	24	81	7	421	6,28
Mamou	16	9	79	2	9	11	10	3	139	8,68



6.1.3. CE DONT DISPOSE LE MENAGE :

Sur l'inventaire des ressources et biens dont dispose les ménages des apprenantes, les tableaux ci-dessous montrent que le toit recouvert de Tôle/tuile occupe le premier rang des biens du ménage, suivi de l'électricité, viennent ensuite le réfrigérateur et le téléviseur. Ainsi on peut noter que les communes ont presque les mêmes caractéristiques en matière de développement des ménages et ont presque le même niveau de vie.

Inventaire des ressources/biens dont dispose les ménages										
Regions	Radio	Télévision	Réfrigérateur	Moto ou Mobylette	Tôle bac / Tuiles	Electricité	Eau potable	Sol carrelé	Autres	Total
Conakry	21	54	42	5	63	58	29	29	13	193
	10,90%	28,00%	21,80%	2,60%	52,10%	30,10%	24,00%	24,00%	6,70%	
Mamou	25	24	26	11	31	30	9	4	0	116
	21,60%	20,70%	22,40%	9,50%	70,50%	25,90%	20,50%	9,10%	0,00%	
Total	46	78	68	16	94	88	38	33	13	309

6.1.4. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES APPRENANTES :

6.1.4.1. Age moyen des apprenantes :

De notre analyse des données, il ressort que l'âge moyen des apprenantes est en moyenne de 27 ans (29 ans à Conakry, et 22 ans à Mamou). Les apprenantes les plus âgées se résident à Conakry (65 ans) et les moins âgées habitent Mamou (15 ans). Le tableau ci-dessous donne un aperçu des tendances :

Q302. Quel âge avez-vous ?				
	Moyenne	Maximum	Minimum	Ecart type
Conakry	29	65	18	12
Mamou	22	39	15	6
Total	27	65	15	11
Kaloum	27	48	19	8
Dixinn	25	65	18	11
Matam	27	32	21	3
Ratoma	40	65	21	17
Matoto	29	50	18	9
Mamou	22	39	15	6
Total	27	65	15	11

6.1.4.2. Niveau d'instruction des apprenantes : la majorité des apprenantes sont soit sans niveau d'instruction, ou aux niveaux primaire ou secondaire (95%) ; seules 4% ont un niveau universitaire et 1% ont un emploi professionnel.

		Q303. Quel est votre niveau d'instruction ?											
		1. Sans instruction		3. Primaire		4. Secondaire		5. Professionnel		6. Universitaire		Total	
		%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Région administrative	Conakry	20,5%	17	34,9%	29	41,0%	34	0,0%	0	3,6%	3	100,0%	83
	Mamou	29,4%	10	17,6%	6	50,0%	17	2,9%	1	0,0%	0	100,0%	34
Lieu de résidence	Kaloum	18,8%	3	12,5%	2	68,8%	11	0,0%	0	0,0%	0	100,0%	16
	Dixinn	19,0%	4	38,1%	8	42,9%	9	0,0%	0	0,0%	0	100,0%	21
	Matam	12,5%	1	37,5%	3	50,0%	4	0,0%	0	0,0%	0	100,0%	8
	Ratoma	40,0%	6	26,7%	4	26,7%	4	0,0%	0	6,7%	1	100,0%	15
	Matoto	13,0%	3	52,2%	12	26,1%	6	0,0%	0	8,7%	2	100,0%	23
	Mamou	29,4%	10	17,6%	6	50,0%	17	2,9%	1	0,0%	0	100,0%	34

6.1.4.3. Statut matrimonial des apprenantes : dans le tableau ci-dessous, les résultats montrent que plus de la moitié des apprenantes se déclare célibataire (58% à Conakry et 62% à Mamou) ; dans la commune de Ratoma on y rencontre des femmes mariées en situation de polygamie (46,7%).

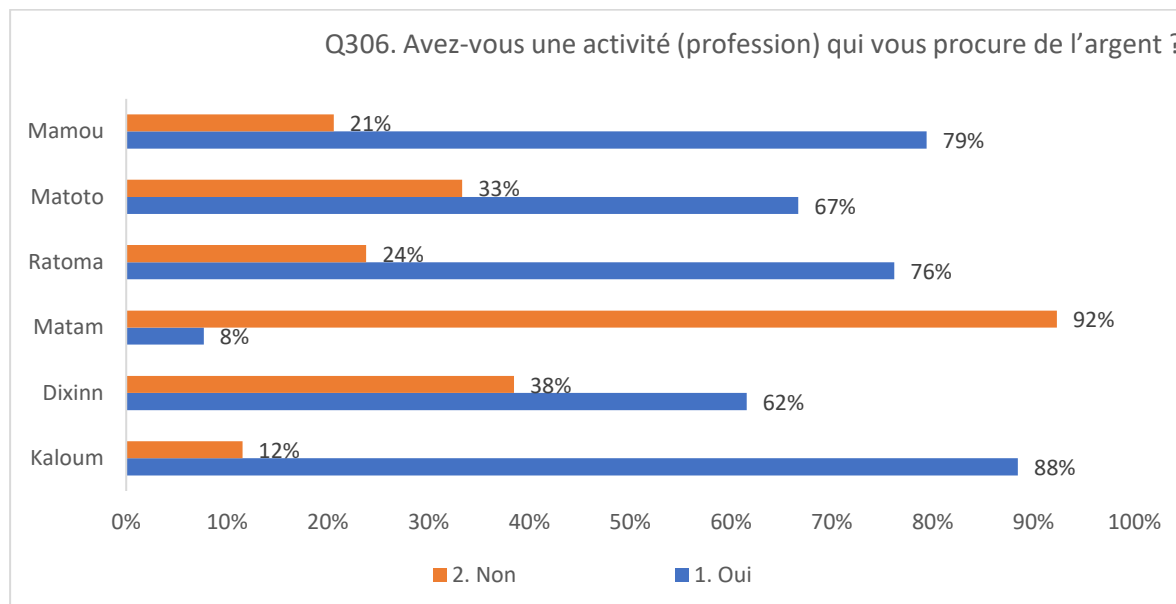
		Q304. Quelle est votre situation matrimoniale :											
		1. Célibataire		2. Marié monogame		3. Marié polygame		4. Divorcé/Séparé		5. Veuf/veuve		Total	
		(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre	(%)	Nombre
ID01. Région administrative :	Conakry	57,8%	48	15,7%	13	13,3%	11	10,8%	9	2,4%	2	100,0%	83
	Mamou	61,8%	21	11,8%	4	8,8%	3	11,8%	4	5,9%	2	100,0%	34
ID02. Préfecture :	Kaloum	62,5%	10	12,5%	2	0,0%	0	25,0%	4	0,0%	0	100,0%	16
	Dixinn	71,4%	15	14,3%	3	9,5%	2	0,0%	0	4,8%	1	100,0%	21
	Matam	62,5%	5	25,0%	2	0,0%	0	0,0%	0	12,5%	1	100,0%	8
	Ratoma	40,0%	6	13,3%	2	46,7%	7	0,0%	0	0,0%	0	100,0%	15
	Matoto	52,2%	12	17,4%	4	8,7%	2	21,7%	5	0,0%	0	100,0%	23
	Mamou	61,8%	21	11,8%	4	8,8%	3	11,8%	4	5,9%	2	100,0%	34

6.1.4.4. **Activités les plus pratiquées par les jeunes selon les apprenantes** : le tableau ci-dessous donne une idée des tendances par région administrative puis par commune urbaine ; les tendances donnent par ordre les commerçants, les étudiants, les ouvriers, les artisans, les hommes ou femmes au foyer, les professions libérales puis viennent les taxi-motos parmi les activités les plus pratiquées par les jeunes en activité.

Q305. Les activités les plus pratiquées par les jeunes de votre communauté													
			Agriculteur	Artisan	Commerçant	Chef d'entreprise	Profession libérale	Cadre	Employé	Ouvrier	H/F au foyer	Etudiant, lycéen	Autres
Lieu de résidence	Kaloum	Qté	0	3	9	1	7	0	1	6	1	9	3
		%	0,00%	2,56%	7,69%	0,85%	5,98%	0,00%	0,85%	5,13%	0,85%	7,69%	2,56%
	Dixinn	Qté	0	6	13	1	10	5	9	14	10	8	3
		%	0,00%	5,13%	11,11%	0,85%	8,55%	4,27%	7,69%	11,97%	8,55%	6,84%	2,56%
	Matam	Qté	0	2	3	1	5	2	3	6	4	5	3
		%	0,00%	1,71%	2,56%	0,85%	4,27%	1,71%	2,56%	5,13%	3,42%	4,27%	2,56%
	Ratoma	Qté	0	4	10	0	7	0	3	9	2	10	3
		%	0,00%	3,42%	8,55%	0,00%	5,98%	0,00%	2,56%	7,69%	1,71%	8,55%	2,56%
	Matoto	Qté	0	10	12	0	7	2	3	10	6	17	7
		%	0,00%	8,55%	10,26%	0,00%	5,98%	1,71%	2,56%	8,55%	5,13%	14,53%	5,98%
	Mamou	Qté	6	19	24	0	0	3	7	21	8	18	16
		%	5,13%	16,24%	20,51%	0,00%	0,00%	2,56%	5,98%	17,95%	6,84%	15,38%	13,68%
Total			6	44	71	3	36	12	26	66	31	67	35
Région administrative :	Conakry	Qté	0	25	47	3	36	9	19	45	23	49	19
		%	0,00%	21,37%	40,17%	2,56%	30,77%	7,69%	16,24%	38,46%	19,66%	41,88%	16,24%
	Mamou	Qté	6	19	24	0	0	3	7	21	8	18	16
		%	5,13%	16,24%	20,51%	0,00%	0,00%	2,56%	5,98%	17,95%	6,84%	15,38%	13,68%
Total			6	44	71	3	36	12	26	66	31	67	35

6.1.4.5. Apprenantes en situation d'AGR :

75 apprenantes sur 117 disposent d'une AGR, soit 64% ; toutefois, on peut noter un faible taux d'AGR chez les résidentes de Matam (25%). Le graphique ci-dessous donne les tendances par lieu de résidence.



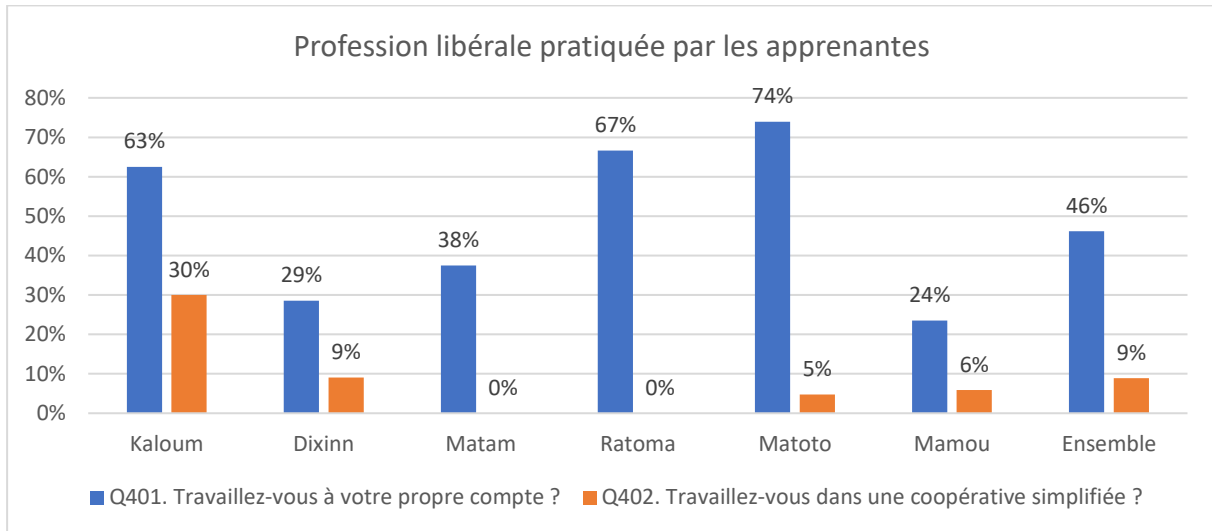
6.1.4.6. Type d'AGR des apprenantes : Le type d'AGR pratiqué ressort des disparités selon les lieux de résidence ; en effet, les apprenantes de Conakry pratiquent la teinture (38%), la Coiffure ou la Couture (27%), et le Commerce (25%) ; tandis qu'à Mamou, elles font surtout la Coiffure ou la Couture (93%), et seulement 7% pratiquent le Commerce. Le tableau ci-dessous nous montre ces tendances.

		10. Coiffure / Couture		11. Autres		6. Commerce		7. Artisanat		9. Teinture		Total	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Régions	Conakry	13	27,1%	3	6,3%	12	25,0%	2	4,2%	18	37,5%	48	100%
	Mamou	25	92,6%	0	0,0%	2	7,4%	0	0,0%	0	0,0%	27	100%
Lieu de résidence	Kaloum	5	45,5%	1	9,1%	5	45,5%	0	0,0%	0	0,0%	11	100%
	Dixinn	3	37,5%	1	12,5%	0	0,0%	2	25,0%	2	25,0%	8	100%
	Matam	0	0,0%	0	0,0%	1	50,0%	0	0,0%	1	50,0%	2	100%
	Ratoma	2	20,0%	0	0,0%	1	10,0%	0	0,0%	7	70,0%	10	100%
	Matoto	3	17,6%	1	5,9%	5	29,4%	0	0,0%	8	47,1%	17	100%
	Mamou	25	92,6%	0	0,0%	2	7,4%	0	0,0%	0	0,0%	27	100%

6.1.5. ACTIVITÉS DES APPRENANTES

6.1.5.1. Adhésion aux AGR : l'étude démontre que 76 apprenantes ont une AGR et 51 parmi elles travaillent à leur propre compte, et bien que 8 affirment être dans une

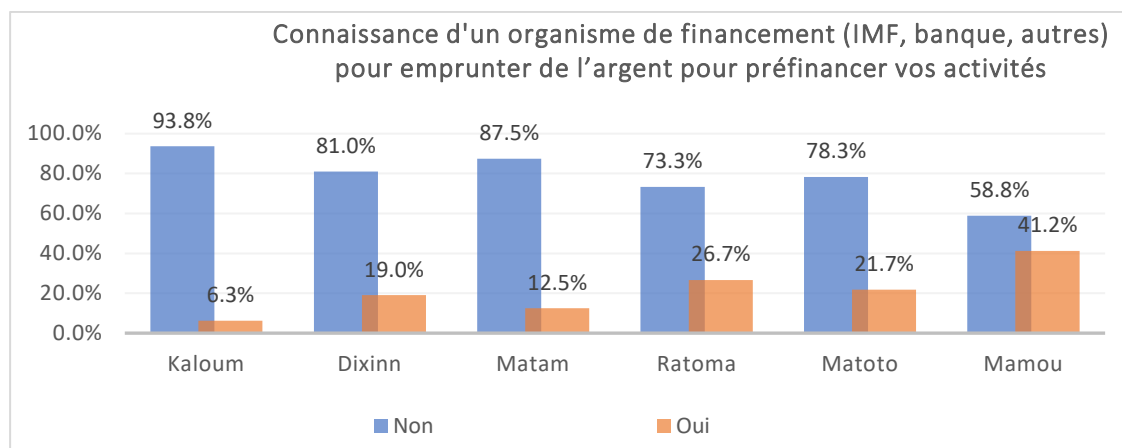
coopérative simplifiée ; l'on pourra noter dans le graphique ci-dessous que parmi les apprenantes qui résident à Matam et à Ratoma, aucune n'est dans une coopérative.



6.1.5.2. Financement du démarrage des AGR chez les apprenantes : des 76 apprenantes pratiquant une AGR, il y en a 40 qui ont pu trouver un financement pour démarrer une activité ; à Conakry toutes les 21 ont démarré grâce à une tontine ; alors qu'à Mamou c'est 63% des 19 qui l'ont pu grâce à l'aide familiale, 26% grâce aux fonds propres, et 5% grâce à une IMF. Le tableau ci-dessous informe sur les sources de financement des apprenantes lors du démarrage de leur AGR :

		Comment avez-vous financé votre démarrage ?					Total
		Q403. Fonds propres	Q403. Aide de la famille	Q403. Emprunt auprès d'une IMF	Q403. Tontine	Q403. Autres (préciser)	
Région administrative	Conakry	0	0	0	21	0	21
		0%	0%	0%	100%	0%	
	Mamou	5	12	1	0	1	19
		26%	63%	5%	0%	5%	
Effectif Total		5	12	1	21	1	40
Lieu de résidence	Kaloum	0	0	0	4	0	4
		0%	0%	0%	100%	0%	
	Dixinn	0	0	0	1	0	1
		0%	0%	0%	100%	0%	
	Matam	0	0	0	1	0	1
		0%	0%	0%	100%	0%	
	Ratoma	0	0	0	7	0	7
		0%	0%	0%	100%	0%	
Matoto	0	0	0	8	0	8	
	0%	0%	0%	100%	0%		
	Mamou	5	12	1	0	1	19
		26%	63%	5%	0%	5%	
Effectif total		5	12	1	21	1	40

6.1.5.3. Accès au préfinancement : 29 apprenantes sur 117 affirment connaître l'existence des IMF et cela représente un taux de 25% qui sont informées ; quand 18% des 15 apprenantes de Conakry connaissent l'existence des IMF contre 41% des 14 apprenantes de Mamou qui le confirment. Ces tendances nous montrent l'importance d'informer les apprenantes sur l'existence d'IMFs.



6.1.5.4. Connaissance des IMF : 16 apprenantes sur les 29 qui sont informées des opportunités d'accès au financement déclarent connaître soit une IMF ou une caisse mutuelle ; les 13 qui ne se sont pas prononcées provenaient toutes de Mamou soit 93% d'apprenantes informées. Ces tendances montrent que la grosse majorité des apprenantes en milieu rural sont sous-informées sur l'accès aux IMFs.

		Q406. De quel(s) type(s) d'institutions s'agit-il ?					
		2. IMF		3. Caisse mutuelle		Total	
		%	Qté	%	Qté	%	Qté
Région administrative	Conakry	56,25%	9	37,50%	6	93,75%	15
	Mamou	6,25%	1	0,00%	0	6,25%	1
	TOTAL	62,50%	10	37,50%	6	100,00%	16
Lieu de résidence	Kaloum	6,25%	1	0,00%	0	6,25%	1
	Dixinn	25,00%	4	0,00%	0	25,00%	4
	Matam	6,25%	1	0,00%	0	6,25%	1
	Ratoma	6,25%	1	18,75%	3	25,00%	4
	Matoto	12,50%	2	18,75%	3	31,25%	5
	Mamou	6,25%	1	0,00%	0	6,25%	1
TOTAL	62,50%	10	37,50%	6	100,00%	16	

6.1.5.5. Détenition d'un compte bancaire : 34 apprenantes sur 117 soit 29% se sont prononcées sur ce point et seules 15 affirment en détenir soit 44% d'entre elles, alors que 47% de celles qui n'ont pas de compte bancaire viennent de Mamou. Le tableau nous donne la situation par lieu de résidence ; et cette tendance dénote de la nécessité d'inciter les apprenantes disposant d'une AGR à se bancaiser.

		Q406a. Disposez-vous d'un compte bancaire ?					
		1. Oui		2. Non		Total	
		%	Qté	%	Qté	%	Qté
Lieu de résidence	Kaloum	2,94%	1	0,00%	0	2,94%	1
	Dixinn	5,88%	2	5,88%	2	11,76%	4

	Matam	2,94%	1	0,00%	0	2,94%	1
	Ratoma	11,76%	4	0,00%	0	11,76%	4
	Matoto	11,76%	4	2,94%	1	14,71%	5
	Mamou	8,82%	3	47,06%	16	55,88%	19

6.1.5.6. Renforcement des capacités des apprenantes : seules 17 apprenantes sur les 117 affirment avoir bénéficié d'une autre formation pour renforcer leurs capacités ; dont 59% à Conakry et 41% à Mamou. Cet appui provient des ONG à 41%, de l'Etat à 41% et de UNFPA à 18%.

		Q407. Avez-vous bénéficié de formation pour améliorer vos capacités techniques		Q408. Cet appui provient de qui ou de quelle organisation ?					
		1. Oui		1. Etat		2. ONG		3. Autres (UNFPA)	
		%	Qté	%	Qté	%	Qté	%	Qté
Région administrative	Conakry	58,82%	10	29,41%	5	17,65%	3	11,76%	2
	Mamou	41,18%	7	11,76%	2	23,53%	4	5,88%	1
Lieu de résidence	Kaloum	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0
	Dixinn	5,88%	1	0,00%	0	5,88%	1	0,00%	0
	Matam	5,88%	1	5,88%	1	0,00%	0	0,00%	0
	Ratoma	23,53%	4	17,65%	3	5,88%	1	0,00%	0
	Matoto	23,53%	4	5,88%	1	5,88%	1	11,76%	2
	Mamou	41,18%	7	11,76%	2	23,53%	4	5,88%	1

6.1.5.7. Développement des affaires chez les apprenantes : selon les résultats seulement 3 apprenantes sur 117 déclarent disposer d'un plan d'affaire (business plan) ; 2 d'entre elles habitent à Conakry et 1 à Mamou.

6.1.5.8. Situation des apprenantes et de leurs groupements :

Sur les 117 apprenantes, nous avons 92 qui déclarent être satisfaites de ce qu'elles font dans les CAEF, et nous avons 46 qui déclarent que leur AGR à contribuer à améliorer leur statut ; 14 apprenantes de Conakry et 8 de Mamou déclarent que leurs groupements associatifs sont familiers à l'utilisation des NTIC comme une méthode employée pour la promotion et la vente de leurs produits.

		Q414. Selon vous, est-ce que votre condition de vie s'est améliorée grâce à votre AGR au sein de votre communauté ?				Q415. Pensez-vous que votre emploi est durable par rapport au modèle d'AGR développées par votre coopérative ?				Q416. Votre coopérative utilise-t-elle les NTIC comme moyen de promotion et de vente de ses produits ?				Q417. Êtes-vous satisfait de votre activité actuelle.			
		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui	
		(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif
Région administrative	Conakry	53,0%	44	47,0%	39	85,5%	71	14,5%	12	70,09%	82	0,85%	1	30,1%	25	69,9%	58
	Mamou	5,9%	2	94,1%	32	44,1%	15	55,9%	19	29,06%	34	0,0%	0	0,0%	0	100,0%	34
Lieu de résidence	Kaloum	37,5%	6	62,5%	10	75,0%	12	25,0%	4	12,82%	15	0,85%	1	25,0%	4	75,0%	12
	Dixinn	52,4%	11	47,6%	10	95,2%	20	4,8%	1	17,95%	21	0,0%	0	33,3%	7	66,7%	14
	Matam	62,5%	5	37,5%	3	100,0%	8	0,0%	0	6,84%	8	0,0%	0	25,0%	2	75,0%	6
	Ratoma	66,7%	10	33,3%	5	80,0%	12	20,0%	3	12,82%	15	0,0%	0	33,3%	5	66,7%	10
	Matoto	52,2%	12	47,8%	11	82,6%	19	17,4%	4	19,66%	23	0,0%	0	30,4%	7	69,6%	16
	Mamou	5,9%	2	94,1%	32	44,1%	15	55,9%	19	29,06%	34	0,0%	0	0,0%	0	100,0%	34

La majorité des apprenantes soit 89% déclare avoir un besoin de formation/appui technique pour améliorer son travail, cela inclut 84% des apprenantes de Conakry et 100% de celles de Mamou. 82 apprenantes soit 70% du total, déclarent avoir entendu parler des thématiques sur l'autonomisation, la sécurité économique, les droits civils des jeunes, ou les droits à la santé reproductive.

		Q418. Votre coopérative a-t-elle signé des contrats d'approvisionnement en intrants avec les fournisseurs crédibles ?				Q419. Avez-vous besoin de formation/appui technique pour vous améliorer dans votre travail				Q420. Avez-vous entendu parler les thématiques sur l'autonomisation, la sécurité économique, les droits civil des jeunes ou les droits à la santé reproductive ?			
		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui	
		(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif
Région administrative	Conakry	69,23%	81	1,71%	2	15,7%	13	84,3%	70	39,8%	33	60,2%	50
	Mamou	29,06%	34	0,0%	0	0,0%	0	100,0%	34	5,9%	2	94,1%	32
Lieu de résidence	Kaloum	13,68%	16	0,0%	0	18,8%	3	81,3%	13	68,8%	11	31,3%	5
	Dixinn	17,09%	20	0,85%	1	23,8%	5	76,2%	16	23,8%	5	76,2%	16
	Matam	6,84%	8	0,0%	0	0,0%	0	100,0%	8	0,0%	0	100,0%	8
	Ratoma	12,82%	15	0,0%	0	20,0%	3	80,0%	12	40,0%	6	60,0%	9
	Matoto	18,8%	22	0,85%	1	8,7%	2	91,3%	21	47,8%	11	52,2%	12
	Mamou	29,06%	34	0,0%	0	0,0%	0	100,0%	34	5,9%	2	94,1%	32

Dans le tableau ci-dessous on voit que les principales sources d'information de ces femmes restent les amis (34% à Conakry et 37% à Mamou) et la radio (18% à Conakry et 53% à Mamou) ; et elles ont entendu parler de ces thématiques au moins 3 fois (94% à Conakry et 78% à Mamou).

		Q421. Quelle a été la principale source d'information ?									
		Amis		Radios		Journaux		Autre		Total	
		%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Région administrative	Conakry	34,0%	17	18,0%	9	4,0%	2	44,0%	22	100,0%	50
	Mamou	37,5%	12	53,1%	17	0,0%	0	9,4%	3	100,0%	32
Lieu de résidence	Kaloum	40,0%	2	0,0%	0	0,0%	0	60,0%	3	100,0%	5
	Dixinn	37,5%	6	12,5%	2	0,0%	0	50,0%	8	100,0%	16
	Matam	50,0%	4	25,0%	2	12,5%	1	12,5%	1	100,0%	8
	Ratoma	33,3%	3	33,3%	3	11,1%	1	22,2%	2	100,0%	9
	Matoto	16,7%	2	16,7%	2	0,0%	0	66,7%	8	100,0%	12
	Mamou	37,5%	12	53,1%	17	0,0%	0	9,4%	3	100,0%	32

6.1.5.9. **Existence d'opportunités pour les apprenantes** : à Conakry 33% des apprenantes pensent qu'il existe des opportunités dans leur communauté pour améliorer leur revenu ; à Mamou, ce taux est de 21%.

		Q423. Existe-t-il des opportunités à saisir dans votre localité pour améliorer votre revenu ou vos amis ?					
		Oui		Non		Total	
		%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Région administrative	Conakry	32,5%	27	67,5%	56	100,0%	83
	Mamou	20,6%	7	79,4%	27	100,0%	34
Lieu de résidence	Kaloum	6,3%	1	93,8%	15	100,0%	16
	Dixinn	61,9%	13	38,1%	8	100,0%	21
	Matam	37,5%	3	62,5%	5	100,0%	8
	Ratoma	33,3%	5	66,7%	10	100,0%	15
	Matoto	21,7%	5	78,3%	18	100,0%	23
	Mamou	20,6%	7	79,4%	27	100,0%	34

6.2. RESULTATS QUALITATIFS

L'égalité du Genre a été évaluée sur quatre dimensions que sont : (i) les rôles et responsabilités ; (ii) l'accès aux ressources, et leurs contrôles ; (iii) la participation, voix et prise de décision ; et (vi) les besoins et intérêts de la femme et de l'homme. Ces dimensions constituent le cadre d'analyse sexospécifique pour la présente étude et sont utiles, aussi, pour analyser le contexte. L'analyse des données qualitatives était axée sur les questions d'égalité du genre dont les discussions des groupes cibles qui été conduites dans les 3 communes couvertes par l'étude de base, cependant une partie de cette analyse comprend les informations collectées lors des consultations qui ont été réalisées auprès de divers partenaires au niveau étatique, au niveau de l'aide au développement et au niveau des institutions de microfinance.

A la suite de la collecte des informations, l'on a pu recenser 8 groupes de discussion dont 4 homogènes à Mamou et 4 groupes

mixtes à Conakry en termes d'âge, ce qui nous a permis de toucher un total de 90 informateurs clefs dont 45 femmes ; aussi le tri des listes de participants a permis de dénombrer la participation d'au moins 40 jeunes dont 20 jeunes femmes ; l'on a aussi pu remarquer que tous les 8 groupes de discussions étaient homogènes en genre, et que les 4 groupes des communes de Mamou étaient homogènes en tranche d'âge, tandis que les 4 groupes de Conakry étaient mixtes en tranches d'âge.

Nombre des participants aux groupes de discussion

Communes	Femmes (+35ans)	Jeunes Femmes	Jeunes Hommes	Hommes (+35ans)	Mixte	Total
Dixinn	5	4	3	6	0	18
Kaloum	8	4	5	7	0	24
Mamou	12	12	12	12	0	48
Total	25	20	20	25	0	90

Nombre des groupes de discussions

Régions	Femmes (+35ans)	Jeunes Femmes	Jeunes Hommes	Hommes (+35ans)	Mixte	Total
Conakry	0	0	0	0	4	4
Mamou	1	1	1	1	0	4
Total	1	1	1	1	4	8

6.2.1. REPARTITION DES ROLES ET RESPONSABILITES VUE SOUS L'ANGLE DE LA PERCEPTION :

Voici ce qui ressort de la synthèse des discussions de groupe au niveau du ménage :

- La femme est responsable des travaux ménagers y compris l'hygiène de la maison et cuisiner, elle se charge aussi de l'éducation et la santé des enfants, des besoins domestiques de son époux, de faire du petit commerce, et d'assurer de la sécurité des enfants, elle peut également pratiquer un métier pour son épanouissement et pour son indépendance financière, à défaut elle attend patiemment dans son foyer.
- L'homme est quant à lui responsable des dépenses familiales (les frais de scolarisation, et les soins de santé), il se charge de l'autorité, du maintien de l'ordre et la discipline dans le

ménage, et d'assurer la protection de la famille ; aussi, il se doit de respecter et de valoriser son épouse.

Au niveau de la communauté la synthèse ressort la répartition suivante :

- La femme va prendre part aux activités sociales (baptême, mariage, décès, etc.) dans communauté avec l'accord préalable de son époux, elle va maintenir de bons rapports de voisinage, éviter de transporter les problèmes à l'extérieur du foyer familiale, promouvoir la paix dans la communauté, animer les associations et garantir l'assainissement de son carré.
- L'homme va assurer le développement de sa communauté en participant aux décisions importantes, en assurant la défense de la communauté (y compris celle des femmes et enfants contre les violences urbaines), et en adoptant une attitude responsable et respectable ; il autorise sa femme à le représenter en cas d'absence prolongée.

Dans l'ensemble, l'analyse de la répartition des rôles et responsabilités sous l'angle du genre permet de comprendre qu'il y a une division claire des tâches entre l'homme et la femme, basée sur des normes et coutumes sexospécifiques bien que la responsabilité pour la prise en charge des frais scolaires et de santé, ainsi que la sécurité du ménage incombe aux deux

sexes. Cependant on constate un gap en termes de prépondérance de l'homme dans la prise de décision aussi bien dans la communauté que sur l'économie et l'autorité dans le ménage.

Témoignage d'une informatrice clef de Conakry :

<< la rareté des ressources financières amène certains hommes mariés à se faire rare dans leur foyer >>.

6.2.2. LA REPARTITION DES TACHES VUE SUR LE PRISME DE LA REALITE :

Dans la pratique quotidienne la question de complémentarité est mise en avant aussi bien au niveau de ménages que dans la communauté ; les pesanteurs socioculturelles persistantes font que la femme est souvent utilisée comme le binôme de l'homme, et n'a voix au chapitre seulement qu'en cas d'absence de l'homme ; cela commence dans le foyer ou les enfants sont éduqués avec ce postulat que l'homme reste le chef de famille et la femme doit se soumettre à son autorité, même si les deux doivent se concerter, s'entraider pour mieux conjuguer leurs efforts en tandem dans l'intérêt supérieur

de la cohésion familiale ; dans la communauté les questions de représentation au niveau des activités sociales sont dévolues à la femme quand l'homme se réserve les décisions les plus importantes qui affectent la société. Les témoignages ci-dessous confirme nos analyses :

Déclaration d'une femme : *Les hommes nous représentent lors des rencontres et discussions portant sur les priorités de la communauté.*

Témoignage d'une fille : *Nos voix ne sont pas prises en compte, car les femmes ne prennent que des décisions dont la portée se limite à la cellule familiale.*

6.2.3. LA REPARTITION DES TACHES VUE SUR LE PRISME DES ATTENTES :

Au sein du ménage pour les différents groupes, c'est la complémentarité qui doit primer même si la femme assure le suivi quotidien des enfants, et celui des tâches au niveau du ménage ; et que l'homme quant à lui pourra se concentrer essentiellement sur les opportunités d'emploi ou opportunités d'affaires pour les femmes et pour tous les membres de la cellule familiale, et même s'il va aussi se charger des grandes dépenses familiales. Le défi reste entier au niveau du ménage et il est très bien illustré par le témoignage suivant :

Déclaration d'un homme de Conakry : *En tant qu'homme, on ne peut pas parler d'égalité entre la femme et l'homme, car c'est l'homme qui fait prier et qui va enterrer la femme et non pas l'inverse.*

Au sein de la communauté, l'homme comme la femme doit aspirer à un emploi, à un salaire ; et les femmes doivent être associées aux prises de décision à tous les niveaux de la société. Les témoignages suivants montrent des positions opposées sur l'égalité du genre :

Déclaration d'une femme de Conakry : *la femme comme l'homme peut conduire une voiture, un vélo, ou une moto ; donc elle peut et doit occuper les mêmes fonctions que l'homme dans la société telles qu'être cheffe de secteur, de quartier, ou maire.*

Témoignage d'un homme : *même dans la mosquée, la place de la femme est toujours derrière l'homme*

Déclaration d'un jeune homme : *c'est l'homme qui enterre la femme dans la tombe et non l'inverse, c'est lui qui prend les décisions pour le ménage.*

Dans l'ensemble, l'analyse des opinions des différents groupes démontre la persistance d'une inégalité entre les sexes en termes de rôles et responsabilités bien que la complémentarité entre l'homme et la femme dans l'exécution des actions ait été citée par les différents groupes. Dans la plupart des cas, l'on constate que la femme va assurer les tâches ménagères et le suivi des enfants tandis que l'homme va se charger de l'emploi, des grandes dépenses et de la prise de décisions ; et ces pesanteurs justifient la nécessité de poursuivre le combat pour l'égalité.

6.2.4. ACCES AUX RESSOURCES ET AUX SERVICES :

Les discussions de groupe montrent que l'accès de la femme aux ressources économiques (revenu du ménage) et productives (terres, équipements, outils, travail, IMF/services financiers) est beaucoup plus compliqué que pour les hommes. Cela se confirme par différents témoignages recueillis, et s'illustrent par les principales raisons suivantes :

- Existence des pesanteurs socioculturelles (coutume, religions, mœurs) ;
- Interdiction à la femme de se déplacer loin du foyer ou de pratiquer certains métiers ;
- Dépendance financière et taux d'alphabétisation faible chez la femme ;
- Exclusion/privation dans le partage de l'héritage familiale.

6.2.5. CONTROLE DES RESSOURCES ET DES SERVICES :

La perception sur le contrôle de la femme aux ressources varie uniquement selon le groupe d'âge contrairement à la perception sur l'accès qui se fait selon le groupe d'âge et aussi le sexe ; les sondages confirment l'existence d'inégalité du genre au détriment de la femme sur le contrôle des ressources et services aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du ménage ; Les causes de cette inégalité selon les groupes de sexes homogènes sont les suivants :

Dans les groupes de genre féminin : cela inclut la perception biaisée de l'homme sur le gaspillage des ressources par la femme ; la domination de l'homme qui se manifeste par son contrôle en exclusivité des ressources ; le manque de transparence du conjoint sur les avoirs de la famille (comptes bancaires, terrains/parcelles) ; l'appauvrissement des veuves par la récupération des biens par les familles des défunts conjoints ; et les abus du conjoint corolaires de sa domination.

Pour les groupes de genre masculin : ce sont les pesanteurs socioculturelles ; la perception que le conjoint exerce un travail beaucoup plus dur ; le manque de confiance entre conjoints ; la naissance de multiples conflits dès lors que le conjoint fait preuve de transparence ; la dépendance financière de la conjointe ; la manie de la conjointe à dépenser sans limite

6.2.6. OBSTACLES POUR L'ACCES DES FEMMES AUX RESSOURCES :

Les sondages montrent que plusieurs obstacles contribuent à limiter la femme l'accès et le contrôle des ressources, ces obstacles sont catégorisés comme suit :

En termes d'accès aux ressources :

- L'instabilité des ressources disponibles pour le ménage ;
- L'analphabétisme fait que la femme est soumise et a peur d'être humiliée par l'homme ;
- Les pesanteurs socioculturelles (coutumes, religions, mœurs, pression familiale, etc.) ;
- Le manque de formation qualifiante, et d'appui des IMF ;

En termes de contrôle des ressources :

- La soumission au conjoint corolaire des pesanteurs socioculturelles ;
- Le manque d'épargne, de formation en gestion, de temps, et de contrôle de soi ;
- La consommation/utilisation de ressources sans en produire ;
- La résignation, le silence lourd tribu pour maintenir la cohésion de la famille ;
- L'égoïsme du conjoint, son refus d'assumer ses responsabilités financières pour le ménage ;
- La polygamie chez l'homme qui plombe les ressources du ménage ;

6.2.7. PARTICIPATION DES FEMMES EN TERMES DE PRISE DE DECISION :

Seuls les groupes de jeunes hommes déclarent que l'homme et la femme ont les mêmes possibilités et capacités à participer à la prise de décision, en faisant référence aux canaux d'information accessibles à tous (internet, médias, etc.) ; tous les autres groupes reconnaissent des disparités basées sur le genre en termes de capacité au niveau du ménage, de la communauté, des sphères politiques, et économiques. Les raisons évoquées sont :

Pour les groupes de femme : l'analphabétisme ; l'influence et la prédominance de l'homme ; les pesanteurs socioculturelles sur la place de la femme ; les femmes ne sont pas solidaires.

Témoignage d'une femme : entre femmes, on ne se soutient pas pour défendre nos intérêts
--

Pour les groupes d'homme : les pesanteurs socioculturelles ; c'est l'homme qui paie la dot et non l'inverse ; l'analphabétisme ; l'homme écoute la femme mais il se réserve la décision.

Les résultats montrent des gaps en termes de participation aux prises de décisions à tous les niveaux ; ces écarts s'observent dans la perception, dans les attitudes et les pratiques, car on

constate le manque d'implication de la femme à la prise de décision dans le ménage et en dehors ; les pesanteurs socioculturelles et l'analphabétisme en sont les causes profondes.

6.2.8. PARTICIPATION DES FEMMES EN TERMES D'INFLUENCE :

Les tendances sur la participation des femmes en termes d'influence sont identiques à celles sur la participation des femmes en termes de prise de décision ; ici encore c'est le groupe des jeunes hommes qui voit une égalité homme femme sur cette dimension du fait notamment de l'accès universel aux canaux d'information, ainsi qu'à la justice ; tous les autres groupes entrevoient des disparités et les raisons invoquées sont :

Pour les groupes de femmes : ce sont la résignation, les pesanteurs socioculturelles, la soumission, et la prédominance de l'homme dans la société

Témoignage d'une femme : Les hommes ont plus de pouvoir que nous aussi bien au sein du ménage qu'au sein de la société ; nous ne devons ni les contrarier, ni contredire nos époux mais plutôt les accompagner

Pour les groupes de femmes : ce sont les pesanteurs socioculturelles

On peut relever que les tendances des résultats sur la participation des femmes en termes d'influence sont identiques à celles sur la participation des femmes en termes de prise de décision.

6.2.9. BESOINS SEXOSPECIFIQUES :

Les besoins sexospécifiques exprimés par tous les groupes de discussion sont entre autres le renforcement de capacités des femmes et hommes par la formation technique, par la fourniture d'équipements et matériels adéquats ; l'accompagnement technique et financier des couches vulnérables pour pratiquer des AGR dans les communautés ; la promotion des produits agricoles, et leurs écoulements.

6.2.10. SITUATION DU HANDICAP

Les résultats des consultations réalisées auprès des 3 antennes locales des CAEF, ne nous révèle pas la présence d'une apprenante porteuse de handicap parmi celles qui ont été enquêtées.

6.2.11. CHANGEMENT SOUHAITE EN TERMES DE DYNAMIQUE DE POUVOIR

Les résultats montrent les changements souhaités en termes de dynamiques de pouvoir ; le constat est que ces changements sont relatifs à l'environnement socioculturel ; ce sont :

- Faire participer la femme au même titre que l'homme dans la prise de décision ;
- Promouvoir l'accès équitable des femmes aux postes de responsabilité ;
- Prend davantage en compte la voix des femmes dans les ménages, et dans la société ;
- Briser les stéréotypes pour changer les mentalités, et éduquer la communauté sur l'égalité du genre.

6.3. L'AVIS DES PARTENAIRES

Conformément à l'ordre de mission qui nous a été délivré par CARE international, des séries de consultations ont été réalisées auprès de multiples partenaires du projet ESPOIR, nous les avons souvent rencontrés et parfois nous les avons contacté par téléphone ; pour ceux d'entre ces partenaires qui étaient immédiatement disponibles nous avons pris des notes, et la présente section nous permet d'avoir un aperçu sur la synthèse des échanges que nous avons effectués avec ces différents partenaires ; il faut aussi noter que nous avons catégorisé ces partenaires en deux (2) grands groupes et les résultats de nos échanges sont présentés par groupe et comme suit :

6.3.1. LES PARTENAIRES ETATIQUES :

Comme son nom l'indique, ce groupe était composé du Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables, de la Direction Générale des CAEF, de l'AGUIPE, de SERPROMA, des mairies ciblées, et de leurs CAEF respectifs. Nous avons contacté au téléphone puis nous avons rendu visite à la grande majorité des partenaires étatiques ; la plupart d'entre ces partenaires se sont rendus disponibles et ont accepté de participer à la consultation après que nous leur ayons présenté notre ordre de mission ; ce sont le Secrétaire Général du Ministère, la DG du CAEF, les 3 antennes communales ciblées, les mairies de Mamou et de Kaloum ; l'on pourra relever les indisponibilités de SERPROMA et de l'AGUIPE dues au respect de la hiérarchie et du protocole administratif, cela malgré nos multiples échanges téléphoniques, nos relances et surtout nos déplacements à l'AGUIPE.

En termes d'acquis nous avons pu relever au niveau du ministère la création des CAEF, l'élaboration d'une politique nationale du genre, la réalisation de projets de réinsertion socioéconomique et/ou d'entrepreneuriat féminin, le renforcement des capacités, l'appui institutionnel y compris celui de l'UNFPA dans la création du site de la Direction Nationale de la Promotion Féminine et du Genre. Les mairies ont énuméré différents financements d'ENABEL et ANAFIC qui contribuent à favoriser la réinsertion socioéconomique des jeunes et des femmes au sein de leurs municipalités. Les antennes municipales des CAEF ont quant à elles cité l'apprentissage qu'elles administrent à de nombreuses femmes et jeunes femmes au sein de CAEF sur différents corps de métier.

En termes de défis : le ministère nous a énuméré les faibles capacités techniques des agents ; les faibles capacités institutionnelles des intervenants et cela inclut le manque de matériel, d'équipements, et touche aussi les chaînes de valeurs ; les débouchés ont été aussi notés en termes de commercialisation, et bien sur l'enclavement des zones de productions agricoles. Les mairies ont quant elles énuméré le gel des comptes publics par les nouvelles autorités avec pour corolaire la défiance des jeunes et femmes vis-à-vis de l'autorité communale, elles ont cité le peu de partenaires techniques et financiers (PTF) pour la réinsertion des femmes et jeunes ayant pour corolaire l'insuffisance des financements sur cette thématique. Les antennes des CAEF ont mentionné le manque de locaux pour les travaux pratiques voire pour l'exposition des articles des apprenantes, le manque d'équipements, et aussi la faiblesse des apprenantes en termes de culture entrepreneuriale.

En termes de reddition des comptes : le ministère a mis l'accent sur les journées phares comme le 8 mars comme tremplin pour communiquer sur leurs activités, leurs succès. Les mairies ont

parlé des médias locaux comme relai sur leurs actions. Les antennes des CAEF citent les émissions médiatisées, les cérémonies de remise comme les canaux de reddition des comptes.

La Direction Générale des CAEF a insisté sur sa vocation sociale et son mode de recrutement ou toute femme de 9 à 50 ans peut venir s'inscrire gratuitement dans la filière de son choix, cependant la DG CAEF a aussi révélé des réflexions en cours pour que cette gratuité soit transformée en frais payant afin d'assurer la pérennité des CAEF ; elle nous a dit qu'il y a une multitude de filières qui sont spécifiques aux régions qui les abritent bien que la couture, la coiffure et la teinture sont les filières les plus demandées. Les CAEF seront informatisées grâce à un appui du Chef de l'état pour une dotation de 220 ordinateurs ; aussi pour la DG CAEF, la culture entrepreneuriale sera renforcée comme compétence avec l'appui d'ENABEL.

6.3.2. LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (PTF) :

Dans ce groupe nous pouvons retrouver certains des principaux partenaires de l'état, en l'occurrence certains partenaires au développement, et des institutions de microfinance ; c'est pourquoi nous avons subdivisé les PTF en 2 sous-groupes que sont :

6.3.2.1. Les partenaires au développement :

Au niveau de ce sous-groupe nous avons procédé par contact téléphonique suivi d'une consultation en ligne par courriel consistant à l'envoi du questionnaire 4W avec une copie scannée de notre ordre de mission. Nous avons ainsi pu contacter ENABEL, CARE, AID, UNPBF, OIM, et UNFPA ; nous avons reçu deux réponses, une réponse complète qui est celle du commanditaire ; une seconde réponse de PBF pour nous expliquer qu'ils n'avaient rien à nous rapporter sur le 4W parce que PBF n'intervient pas sur les questions d'insertion socioéconomique des femmes et filles apprenantes des CAEF, son principal domaine étant le financement des projets de consolidation de la paix bien que certains de ces projets peuvent souvent toucher l'aspect des activités génératrices de revenus pour les femmes.

6.3.2.2. Les institutions de microfinance :

Au niveau de ce sous-groupe nous avons procédé par contact téléphonique et nous n'avons tout simplement pas pu effectuer de visite parce que les personnes contactées nous ont toutes indiqué qu'elles allaient prendre contact avec leur Direction Générale afin de nous arranger un RDV ; ayant constaté que ces RDV ne se faisaient pas aussi vite que nous le souhaitions, nous leur avons proposé de leur transmettre le questionnaire par courriel pour qu'ils nous le remplissent et nous le renvoient, malgré nos relances téléphoniques, nous n'avons rien obtenu jusqu'ici même s'il faut reconnaître que la Direction de COFINA nous a rappelé une fois pour nous dire leur intérêt dans notre démarche, et qu'ils nous transmettraient une offre détaillée sur leur différents produits pour accompagner les coopératives de femmes.

Ici les institutions contactées étaient YETEMALI, FINADEV et COFINA ; l'on pourra noter ANIES est resté sans réponse, peut-être à cause de la période de la fête de Ramadan.

7.

VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7.1. ANALYSE DES DONNEES QUALITATIVES :

En conclusion : l'étude de base a permis de prendre en compte les opinions de quatre (4) groupes différents de jeunes et d'adultes aussi dans la gent féminine que dans la gent masculine ; nous avons entendu ces 4 avis dans les régions administratives de Conakry et de Mamou. Le travail effectué a donc été réalisé sur le prisme du genre, et l'analyse a porté sur (i) les rôles et responsabilités ; (ii) l'accès aux ressources, et leurs contrôles ; (iii) la participation, voix et prise de décision ; et (vi) les besoins et intérêts de la femme et de l'homme.

Les résultats ont montré que les opinions/perceptions des interviewees sont nuancées souvent selon le groupe d'âge, et aussi selon le sexe des informateurs clés ; dans l'ensemble, nous avons pu constater que l'offre et la demande des services pour l'insertion socioéconomique des femmes, ont été fortement affectées par leurs environnements économiques et socioculturels. Les inégalités du genre sont marquées en termes de rôles/responsabilités et de répartition du travail ; en termes d'accès aux ressources, ainsi que pour leur contrôle ; c'est aussi le cas en termes de participation de la femme aux prises de décisions dans le ménage et en dehors ; et ce sont ces goulots qui ont permis à l'équipe du consultant de formuler des recommandations.

Nos recommandations sont les suivantes :

Recommandations	Responsable
Favoriser la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour le changement de comportement avec l'implication des élus locaux et autorités à tous les niveaux	MPFEPV
Promouvoir l'égalité de genre et l'insertion socioéconomique des femmes travers le développement des AGR, la création et l'accompagnement de coopératives	CARE
Améliorer la connaissance des populations sur les droits des femmes, l'égalité du genre par la mobilisation sociale et l'IEC	MPFEPV
Favoriser la mise en œuvre des politiques nationales qui contribuent à renforcer la position sociale de la femme en termes d'accès et contrôle de ressource, en termes de participation/influence aux/des décisions	MPFEPV

7.2. ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES

En conclusion : l'étude a permis d'évaluer la situation de référence en termes d'indicateurs pour le projet ESPOIR au niveau des apprenantes, et aussi au sein de leurs ménages dans les municipalités de Kaloum, Dixinn et Mamou.

Les résultats des consultations montrent que les apprenantes n'ont pas véritablement de culture entrepreneuriale, qu'elles ne sont pas en majorité affiliées à des coopératives, et qu'elles ne sont pas informées sur les opportunités que les IMF offrent aux apprenantes qui sont structurées en coopératives.

Nos recommandations sont les suivantes :

Recommandations	Responsable
Organiser des sessions de formation entrepreneuriale en faveur des apprenantes	DGCAEF
Assister les apprenantes à élaborer un plan d'affaire pour leurs coopératives	CARE
Encourager le développement des AGR dans les coopératives des apprenantes	CARE
Favoriser l'utilisation des NTIC dans les activités des coopératives des apprenantes	CARE
Réaliser une évaluation de fin projet pour apprécier l'impact du projet en termes d'indicateurs	CARE
Encourager les apprenantes à s'organiser en coopératives au sein de leurs communautés	CARE
Assister les apprenantes à formaliser les coopératives bien structurées et organisées	CARE
Renforcer les connaissances des apprenantes sur l'existence des IMF	DGCAEF
Encourager les apprenantes organisées dans les coopératives à recourir aux emprunts bancaires pour le financement de leurs AGR	DGCAEF

7.3. CONSULTATION DES PARTENAIRES

En conclusion : l'étude a permis d'écouter les acteurs étatiques qui interviennent principalement sur l'insertion socioéconomique des femmes aussi bien au niveau central que dans les municipalités de Kaloum, Dixinn et Mamou que le projet ESPOIR couvre. Ces consultations ont pu mettre en évidence les acquis des leurs interventions respectives, les principaux défis que ces acteurs rencontrent, et bien sur leurs approches en termes de reddition des comptes.

Les résultats des consultations montrent que les actions des partenaires sont essentiellement financées par les partenaires au développement, donc que l'état n'alloue suffisamment de ressources sur l'inclusion socioéconomique et l'autonomisation des femmes ; qu'il y a un gap important en termes de renforcement des capacités, et que l'offre des PTF couplée à la contribution de l'état ne sont pas à la hauteur de la demande en termes de services d'inclusion et d'autonomisation des femmes ; et que les acteurs étatiques peuvent faire mieux en termes de reddition des comptes.

Nos recommandations sont les suivantes :

Recommandations	Responsable
Intensifier le plaidoyer au niveau national pour allouer plus de ressources pour les questions d'insertion socioéconomiques et d'autonomisation des femmes	PTF
Influencer les partenaires au développement afin d'allouer plus de financements sur l'insertion socioéconomique des femmes et l'inclusion financière	CARE
Faire mieux en termes de reddition des comptes (exemple : publier en ligne les rapports annuels, organiser des conférences de presse pour échanger sur ces rapports, etc.	Acteurs Etatiques et Autorités Locales
Contacteur les IMFs pour prendre leurs différents produits en termes d'inclusion financière	CARE

VIII. ANNEXES

- Base de données des enquêtes ménages et individuels
- Situation de référence des indicateurs de base